

"Le défi budgétaire" dans L'Europe en formation (Décembre 1979)

Légende: En novembre-décembre 1979, la revue fédéraliste L'Europe en formation plaide pour une augmentation des ressources propres de la Communauté européenne afin de garantir son fonctionnement et lui permettre de remplir correctement ses missions.

Source: L'Europe en formation. Novembre-Décembre 1979, n° 234. Nice.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_defi_budgetaire"_dans_l_europe_en_formation_decembre_1979-fr-4a052e98-d53e-4489-a4d1-1f8d20e2af1b.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Le défi budgétaire

Editorial

LES perspectives économiques de la Communauté européenne sont sombres... Si l'on en croit les augures de la commission de Bruxelles, l'expansion déjà faible va se ralentir encore (2 % en 1980), l'inflation sera plus forte l'an prochain qu'en 1979, la proportion des chômeurs dans la population active augmentera légèrement, la balance des opérations courantes restera négative. Tous ceux qui n'auront pas, dans le monde de l'entreprise, les reins assez solides pour surmonter les difficultés de la conjoncture, disparaîtront. La C.E.E. traversera une nouvelle période de vaches maigres, harcelée par la hantise du pétrole. C'est ainsi! A quoi bon nous abuser. Les humeurs du temps ne seront pas favorables et affecteront durement nos pays riches — très riches quand on compare leur situation à celle des masses misérables qui peuplent la planète, encore à demi conscientes de leur état, mais de moins en moins disposées à subir, encore et toujours, le mauvais sort de la race humaine.

Dans une telle conjoncture et avec de pareilles perspectives, les avatars d'un budget européen incapable de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à la Communauté de maîtriser les événements, pourraient paraître secondaires et assez dérisoires. Et pourtant, l'espoir est là. Ou bien les Européens seront capables de surmonter l'obstacle, en prenant en commun et à temps les dispositions nécessaires. Ou bien, l'Europe en formation continuera à s'enfoncer dans une crise dont nul ne saurait prévoir exactement les conséquences.

Le conseil des ministres de la Communauté peut, certes, dans un esprit comptable, réduire les engagements de dépenses que la commission suggère ou que les parlementaires européens fraîchement élus et soucieux de jouer un véritable rôle proposent. Rien, absolument rien, n'empêchera dès lors, et la conjoncture aidant, les déséquilibres régionaux de s'accroître, les conversions souhaitables d'en rester au domaine des vœux pieux. Jamais la contradiction n'apparaîtra plus flagrante entre les beaux discours sur la mission de la Communauté et la réalité de plus en plus médiocre dans laquelle elle s'enfonce lentement, mais sûrement.

En refusant d'augmenter les ressources propres, mais en continuant à assigner au budget européen un rôle disproportionné pour garantir artificiellement certains prix agricoles, la Communauté se condamne à l'immobilisme. Même en admettant qu'elle ne tombe pas en quenouille en 1980, dans un an au plus tard, elle devra se rendre à l'évidence. Il y a d'ailleurs, à la longue, une certaine dérision à voir qualifier dans le budget communautaire de «non obligatoires» les dépenses destinées aux actions structurelles dans le domaine régional, social, industriel, énergétique, ou de la recherche, et d'«obligatoires» les dépenses destinées au maintien de la conjoncture dans un seul secteur: le stockage, le soutien des prix, la restitution à l'exportation de quelques produits agricoles.

En vérité, le Parlement européen élu au suffrage universel direct doit avoir le courage de revoir de fond en comble la structure du budget communautaire: il faut augmenter les ressources pour permettre aux actions structurelles de produire leur effet; il faut plafonner les dépenses occasionnées par les secteurs chroniquement excédentaires de l'agriculture; il faut dégager les crédits nécessaires à une véritable politique européenne de l'énergie, aux reconversions industrielles, à la réduction des écarts régionaux grandissants, à l'amélioration des interventions sociales, en particulier en matière d'emploi. Le conseil européen de Dublin et ceux qui suivront ne devraient pas avoir d'objectifs plus pressants.

Sans doute, dans cette optique générale, n'est-il pas négligeable — comme l'a souligné la presse — d'empêcher la contribution britannique de bondir de 3 à 9 milliards de francs entre 1979 et 1980, et d'alléger la part du Royaume-Uni au financement de la Communauté, en améliorant les mécanismes correcteurs qui ont été imaginés pour permettre à un pays traditionnellement orienté vers le grand large de s'intégrer à une réalité européenne agroalimentaire. Dans l'immédiat, cet aspect des déséquilibres communautaires doit être réglé tant bien que mal. Mais il ne s'agit, en l'occurrence, que d'un ajustement interne de la répartition des charges et d'un aspect parmi d'autres d'un malaise beaucoup plus profond et plus général.

La vérité est que l'on refuse à la Communauté les moyens de fonctionner, à l'Europe ceux de s'affirmer, alors

qu'on l'engage délibérément dans la voie d'un élargissement méditerranéen dont il serait puéril de sous-estimer le prix. Alors? Alors, la responsabilité appartient aux parlementaires européens: ceux-ci, à moins de se rendre ridicules, ne peuvent accepter plus d'une année encore de voir leurs avertissements ignorés. En clair, cela signifie qu'au plus tard en 1980, ils devront avoir obtenu les aménagements et les ressources qu'ils réclament pour que l'Europe commence à exister dans les faits. Sinon, ils auront le devoir de repousser un budget qui leur est imposé contre tout bon sens. L'Europe ne surmontera pas les égoïsmes et la routine sans crises, ni sans l'affirmation d'une volonté politique commune. On ne peut plus prétendre, à la longue, en vouloir l'expérience et la refuser en utilisant des procédés subalternes.

Quelle que soit la chapelle politique à laquelle on se réfère, il faut se compter sur ce point précis. Des hommes courageux — et nous savons qu'ils existent à travers les groupes politiques — doivent accepter d'assumer la responsabilité de l'affrontement si, à leurs objurgations, on s'obstine à répondre par la force d'inertie. Ou bien, nous continuerons à donner le spectacle de l'impuissance, de la fatigue et de l'ennui, sous couvert d'une trompeuse convivence européenne. Ou bien, nous ferons preuve de vitalité en imposant, malgré la crise économique, une dynamique communautaire capable de pulvériser les blocages dérisoires qui nous contraignent au déclin. Les tricheurs doivent être, une fois pour toutes, placés devant leurs responsabilités. L'avenir de la Communauté ne sera préservé qu'à ce prix. Comme plus que quiconque nous y sommes attachés, nous n'avons pas le droit, face à la pusillanimité et à l'avachissement complice des petits maîtres du jeu et du temps, de mâcher les mots qui leur sont destinés.

Le budget, c'est pour l'Europe le moment de vérité. Sans budget suffisant, l'entreprise communautaire se réduira comme une peau de chagrin. Le Parlement européen doit donc exercer la plénitude du pouvoir budgétaire, et non se contenter d'apparences. La justification fondamentale de son élection au suffrage universel direct est là. Le pays le plus centralisé de la Communauté — la France — concède 16,4 % de ses ressources aux collectivités locales. Comment, dans ces conditions, admettre plus longtemps que les finances de l'Europe en formation se réduisent à 0,8 % du P.N.B. des États membres (2 % de leurs budgets nationaux) ? La disproportion est si flagrante qu'elle devrait paraître insupportable. Les temps sont donc bien venus de provoquer la clarification qui s'impose.

L'Europe en formation.